

Inventiva publie ses résultats financiers annuels 2025 et fait le point sur son activité

- ▶ Chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros pour l'année 2025
- ▶ Trésorerie et équivalents de trésorerie à 99,3 millions d'euros et 131,6 millions d'euros en dépôts à court terme¹ au 31 décembre 2025
- ▶ Réalisation d'une offre au public aux États-Unis pour un produit brut d'environ 172,5 millions de dollars (149 millions d'euros²)
- ▶ Horizon de trésorerie prévu jusqu'au milieu du premier trimestre 2027³
- ▶ Finalisation de la cession d'odiparcil avec des paiements d'étapes potentiels pouvant atteindre 90 millions de dollars et des redevances potentielles sur les ventes nettes futures, en cas d'approbation
- ▶ Résultats principaux (« topline ») de l'essai clinique de phase 3, NATiv3, attendus au quatrième trimestre 2026
- ▶ La Société tiendra une conférence téléphonique le 31 mars 2026 à 8h00 (heure de New York), 14h00 (heure de Paris)

Daix (France), New York City (New York, Etats-Unis), le 30 mars 2026 – [Inventiva](#) (Euronext Paris et Nasdaq : [IVA](#)) (« **Inventiva** » ou la « **Société** »), société biopharmaceutique spécialisée dans le développement d'une thérapie orale pour le traitement de la stéatohépatite associée à un dysfonctionnement métabolique (« **MASH** »), annonce aujourd'hui ses résultats financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 et fait également le point sur ses activités.

Andrew Obenshain, Directeur Général d'Inventiva, a déclaré : « *Inventiva clôture l'exercice 2025 avec des ressources qui devraient nous permettre de financer nos opérations jusqu'à la publication attendue des résultats principaux de NATiv3 plus tard cette année. Conformément à la progression de nos activités cliniques et opérationnelle, nous ajustons désormais notre calendrier de publication des résultats au quatrième trimestre 2026. Notre infrastructure réglementaire et commerciale progresse en parallèle, afin de nous permettre d'agir avec rapidité et détermination dès que nous disposerons des données de l'essai. Le lanifibranor a le potentiel de transformer la prise en charge des patients atteints de MASH, tout en créant une valeur durable pour l'ensemble de nos parties prenantes. La trajectoire est claire et nous sommes pleinement mobilisés pour délivrer.* »

¹ Les dépôts à court terme ont été classés en « autres actifs courants » dans l'état consolidé de la situation financière conformément aux normes IFRS, et ont été considérés par la Société comme liquides et facilement disponibles.

² Sur la base d'un taux de change de 1,00 € = \$1,1576, tel que publié par la Banque centrale européenne le 12 novembre 2025. Voir le communiqué de presse du 17 novembre 2025

³ Cette estimation est fondée sur le plan d'affaires actuel de la Société mais exclut les paiements d'étapes potentiels à verser ou à recevoir par la Société, tout produit potentiel résultant de l'exercice des bons de souscription de la tranche 3 émis dans le cadre du Financement Structuré, ainsi que toute dépense additionnelle liée à d'autres candidats produits ou résultant de la licence ou de l'acquisition de candidats produits ou de technologies supplémentaires, ou de tout développement associé que la Société pourrait poursuivre. La Société a pu fonder ces estimations sur des hypothèses qui pourraient s'avérer inexactes ou pourrait modifier son plan d'affaires à l'avenir, et pourrait en conséquence utiliser ses ressources plus rapidement que prévu. Ces estimations pourraient être revues à la baisse en cas d'augmentation, au-delà des attentes de la Société, des dépenses liées au programme de développement, ou si les programmes de développement de la Société progressent plus rapidement que prévu.

Principaux résultats financiers pour l'exercice 2025

Au 31 décembre 2025, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société s'élevaient à 99,3 millions d'euros et ses dépôts à court terme¹ à 131,6 millions d'euros, contre 96,6 millions d'euros de trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre 2024.

Les flux nets de trésorerie consommés par les activités opérationnelles se sont élevés à - 104,9 millions d'euros en 2025, contre - 85,9 millions d'euros en 2024, soit une augmentation de 22 %. Les dépenses de R&D, principalement liées au développement du lanifibranor dans la MASH, se sont élevées à 87,0 millions d'euros en 2025, en baisse de 4 % par rapport à 90,9 millions d'euros en 2024. L'augmentation des flux nets de trésorerie utilisés dans les activités opérationnelles est principalement liée à l'impact net de trésorerie du plan de réorganisation stratégique mis en œuvre en 2025, à la baisse des revenus au titre de l'accord de licence avec Chia Tai Tianqing Pharmaceutical Group Co., Ltd. (« CTTQ »), ainsi qu'à une hausse des frais généraux et administratifs.

Les flux nets de trésorerie consommés par les opérations d'investissement se sont élevés à - 133,2 millions d'euros en 2025, principalement liés à la souscription de nouveaux dépôts à court terme sur la période, contre 8,7 millions d'euros générés en 2024.

Les flux nets de trésorerie générés par les activités de financement pour 2025 se sont élevés à 241,3 millions d'euros, contre 145,6 millions d'euros en 2024. Cette variation positive s'explique principalement par l'encaissement (i) d'un produit brut de 115,6 millions d'euros (108,0 millions d'euros net) issu de la deuxième tranche, en mai 2025, du financement structuré annoncé en octobre 2024 (le « Financement Structuré »), et (ii) d'un produit brut de 172,5 millions de dollars (139,4 millions d'euros net) issu de l'offre au public réalisée aux États-Unis en novembre 2025.

En 2025, la Société a enregistré un effet de taux de change négatif sur sa trésorerie et équivalents de trésorerie de - 0,5 millions d'euros, contre un effet de change positif de 1,2 million d'euros sur la même période en 2024, en raison de l'évolution du taux de change EUR/USD.

Compte tenu de sa structure de coûts actuelle et des dépenses prévues, la Société estime que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses dépôts à court terme lui permettraient de financer ses opérations jusqu'au milieu du premier trimestre 2027³. En cas d'exercice intégral des bons de souscription de la tranche 3 émis dans le cadre du Financement Structuré, pour un produit pouvant atteindre 116,0 millions d'euros, la Société estime que ces ressources additionnelles potentielles lui permettraient de financer ses activités jusqu'au milieu du troisième trimestre 2027³. Il n'existe aucune garantie que les bons de souscription de la tranche 3 seront exercés, en tout ou partie.

Les procédures d'audit des états financiers consolidés ont été effectuées. Le rapport des commissaires aux comptes inclura une partie sur l'incertitude significative liée à la continuité d'exploitation et sera émis après vérification du rapport de gestion. Le Conseil d'Administration de la Société s'est réuni le 27 mars 2026 et a arrêté les états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Le chiffre d'affaires pour 2025 s'élève à 4,5 millions d'euros, contre 9,2 millions d'euros en 2024. Il se compose principalement d'un paiement d'étape de 10 millions de dollars (8,5 millions d'euros net) facturé à CTTQ et d'avoirs de 5 millions de dollars (4,4 millions d'euros) reconnus au titre de l'accord de licence avec CTTQ à la suite de la réalisation de la deuxième tranche du Financement Structuré en mai 2025. Le paiement d'étape de CTTQ a été encaissé en juillet 2025.

Les autres revenus pour 2025 se sont élevés à 3,4 millions d'euros contre 5,5 millions d'euros en 2024. Les autres revenus incluent principalement le crédit d'impôt recherche pour l'année 2025 pour un montant de 2,3 millions d'euros et 4,9 millions d'euros enregistrés en 2024.

Les dépenses de recherche et développement (« R&D ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2025 se sont élevées à - 87,0 millions d'euros contre - 90,9 millions d'euros en 2024. Comme indiqué plus haut, cette baisse de 4 % s'explique principalement par la concentration des activités sur le développement du lanifibranor dans la MASH, dans le cadre du plan de réorganisation stratégique mis en œuvre principalement en 2025, ainsi que, dans une moindre mesure, par l'achèvement du recrutement des patients dans l'étude NATiv3 en avril 2025.

Les dépenses de marketing et de développement commercial se sont élevées à - 5,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, contre - 2,0 millions d'euros en 2024, principalement en raison d'une augmentation de 2,4 millions d'euros liée à la préparation de la commercialisation potentielle du lanifibranor, sous réserve de son approbation. Cette hausse est conforme au plan opérationnel 2025 et à la stratégie d'investissement pré-commercial de la Société en amont de la publication potentielle des résultats de NATiv3.

Les frais généraux et administratifs se sont élevés à - 47,9 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, en hausse de 32,1 millions d'euros par rapport à - 15,8 millions d'euros en 2024. Cette augmentation inclut notamment 20,3 millions d'euros de charges liées aux rémunérations en actions, résultant des évolutions de gouvernance, de management et d'organisation, notamment l'accélération de l'acquisition des droits sur les attributions d'actions.

Les autres produits d'exploitation (charges) d'Inventiva se sont élevés à - 9,0 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit une hausse de 5,4 millions d'euros par rapport à - 3,6 millions d'euros en 2024. Les charges 2025 sont principalement liées au plan de réorganisation stratégique mis en œuvre en 2025 et aux coûts associés.

Le résultat net (perte) de la Société pour l'ensemble de l'année 2025 s'est élevé à - 212,8 millions d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, contre - 86,0 millions d'euros en 2024. Cela s'explique principalement par (i) - 84,7 millions d'euros de retraitement IFRS sans effet sur la trésorerie de la comptabilisation à la juste valeur des instruments dérivés dans le cadre de la deuxième tranche du Financement Structuré et - 95,1 millions d'euros liés à des bons de souscription précédemment émis au profit de la Banque Européenne d'Investissement (« BEI »), et (ii) - 28,9 millions d'euros, principalement sans effet sur la trésorerie, de prêts et d'intérêts sur les certificats de redevance.

La quote-part de la perte nette – Mise en équivalence était de - 0,4 million d'euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, contre - 0,3 millions d'euros pour la même période en 2024.

L'impôt sur le revenu s'est élevé à - 0,0 million d'euros pour l'exercice 2025, contre - 0,3 million d'euros pour 2024.

Le résultat net (perte) de la Société pour l'ensemble de l'année 2025 s'est établi à - 354,1 millions d'euros, contre - 184,2 millions d'euros pour 2024.

Le tableau suivant présente le compte de résultat d'Inventiva, établi conformément aux normes internationales IFRS pour l'exercice 2025 en comparaison avec l'exercice 2024.

<i>en milliers d'euros</i>	Clôture de l'exercice	
	31 décembre 2025	31 décembre 2024
Chiffre d'affaires	4 483	9 198
Autres produits d'exploitation	3 443	5 526
Frais de recherche et développement	(87 043)	(90 880)
Marketing – Développement commercial	(4 963)	(1 953)
Frais généraux et administratifs	(47 895)	(15 839)

Autres produits (charges) opérationnels	(9 039)	(3 609)
Résultat opérationnel (perte)	(141 013)	(97 558)
Résultat financier (perte)	(212 752)	(86 029)
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence	(350)	(313)
Produit (charge) d'impôt	(22)	(313)
Résultat Net	(354 138)	(184 212)
Résultat net de base/dilué par action (euros/actions)	(1,90)	(3,08)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour le calcul du résultat de base/dilué par action	186 801 792	59 778 701

Principales avancées du portefeuille de R&D

Lanifibranor dans la MASH

- Publication, dans la revue scientifique *Journal of Hepatology*, des résultats d'un essai clinique de preuve de concept initié par un investigateur évaluant le lanifibranor chez des patients atteints de DT2 et de MASLD – *Janvier 2025*.
- Initiation par Hepalys Pharma, Inc. du programme de développement clinique du lanifibranor au Japon – *Février 2025*.
- Publication, dans la revue scientifique *Biomedicine & Pharmacotherapy*, des résultats d'une étude préclinique montrant une amélioration de l'hypertension portale sous traitement par lanifibranor – *Février 2025*.
- Achèvement du recrutement des patients dans l'étude clinique de Phase 3 NATiV3 évaluant lanifibranor chez des patients atteints de MASH avec fibrose avancée – *Avril 2025*
- Publication, dans la revue scientifique *Clinical Gastroenterology and Hepatology*, des résultats d'une analyse portant sur une nouvelle signature non invasive spécifique prédictive de la réponse histologique chez des patients atteints de MASH traités par lanifibranor – *Avril 2025*
- Publication, dans la revue scientifique *Hepatology Reports*, des résultats sur les effets du lanifibranor sur les cellules endothéliales sinusoidales hépatiques chez des patients atteints de MASLD/MASH et dans des modèles précliniques de la maladie – *Juillet 2025*

Autres faits marquants

- Nomination de Renee Aguiar-Lucander au Conseil d'administration – *Juin 2025*
- Nomination de Jason Campagna, MD, PhD, en tant que Président de la Recherche et Développement et Directeur Médical – *Juillet 2025*
- Nomination de Martine Zimmermann en tant que Directrice Générale Adjointe en charge des Affaires Réglementaires et de l'Assurance Qualité – *Août 2025*
- Nomination de Andrew Obenshain en tant que Directeur Général d'Inventiva – *Octobre 2025*
- Nomination de Nazira Amra en tant que Directrice de la Stratégie Commerciale – *Décembre 2025*

Cession d'odiparcil

En 2025, la Société a finalisé la cession de ses droits globaux sur odiparcil à Biossil, Inc., incluant notamment les données précliniques d'Inventiva ainsi que les résultats positifs de l'étude clinique de Phase 2a dans la mucopolysaccharidose de type IV (MPS IV).

Selon les termes de l'accord, la Société a perçu un paiement initial de 600 000 dollars et pourrait être éligible à recevoir jusqu'à 90 millions de dollars de paiements d'étapes liés aux avancées réglementaires et commerciales, ainsi que des redevances à un chiffre élevé sur les ventes nettes futures, en cas d'approbation. La capacité de la Société à générer des revenus dans le cadre de cet accord dépendra de la capacité et des efforts de Biossil à développer avec succès odiparcil et à obtenir une autorisation de mise sur le marché. Compte tenu des nombreux risques et incertitudes liés au développement de produits et à l'obtention d'autorisations réglementaires, il n'existe aucune garantie que la Société percevra des paiements futurs au titre de cet accord.

Résiliation du contrat de liquidité

La Société annonce avoir mis fin au contrat de liquidité conclu le 1^{er} février 2018 avec Kepler Cheuvreux à effet au 27 février 2026.

Il est rappelé que, lors de la mise en place du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Espèces : 163 510,42 euros
- Nombre d'actions : 34 063 titres Inventiva

A la date de résiliation du contrat, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- Espèces : 826 388,92 euros
- Nombre d'actions : 0 titres Inventiva

Prochaines étapes clés

- Résultats principaux de NATiV3 – *attendus au quatrième trimestre 2026*

Prochaine participation à une conférence scientifique

- EASL Congress, 27-30 mai, Barcelone

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique en anglais se tiendra demain, le mardi, 31 mars à 8h (heure de New York), 14h (heure de Paris) afin de présenter les résultats financiers 2025 et de faire un point sur les activités.

La retransmission en direct sera accessible dans la rubrique « [Investisseurs/Présentations](#) » du site internet d'Inventiva. Afin d'obtenir les informations nécessaires pour accéder à la conférence téléphonique, il est demandé de s'inscrire à l'avance [ici](#). Les participants devront utiliser les informations de connexion communiquées dans l'e-mail de confirmation (numéro d'accès et code).

La conférence téléphonique sera accessible en replay après l'événement sur [notre site internet](#).

Prochaine publication de résultats financiers

- Chiffre d'affaires et trésorerie, équivalents de trésorerie et dépôts pour le premier trimestre 2026 : mardi 26 mai 2026 (avant l'ouverture des marchés aux Etats-Unis)

A propos d'Inventiva

Inventiva est une société biopharmaceutique en phase clinique spécialisée dans la recherche et développement d'une petite molécule administrée par voie orale pour le traitement de patients atteints de la MASH. La Société évalue actuellement le lanifibranor, un nouvel agoniste pan-PPAR, dans le cadre de l'étude clinique pivot de phase 3 NATiv3 pour le traitement de patients adultes atteints de la MASH, une maladie hépatique chronique courante et progressive.

Inventiva est une société cotée sur le compartiment B du marché réglementé d'Euronext Paris (symbole : IVA, ISIN : FR0013233012) et sur le Nasdaq Global Market aux États-Unis (symbole : IVA).
<https://www.inventivapharma.com>

Contacts

Investor Relations

David Nikodem: IR@inventivapharma.com

Patricia L. Bank: patti.bank@icrhealthcare.com

Media Relations

Pascaline Clerc: media@inventivapharma.com

Alexis Feinberg: inventivapr@icrhealthcare.com

Avertissement

Le présent communiqué de presse contient des « déclarations prospectives » au sens des dispositions safe harbor du Private Securities Litigation Reform Act de 1995. Toutes les déclarations, autres que les déclarations de faits historiques, incluses dans ce communiqué de presse sont des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, les prévisions et estimations concernant les ressources de trésorerie et les dépenses d'Inventiva, les attentes relatives aux sujets liés à la BEI, l'exercice éventuel par les porteurs de bons de souscription et de bons de souscription préfinancés, y compris ceux émis dans le cadre du Financement Structuré, les paiements éventuels liés aux étapes clés et aux redevances que la Société pourrait percevoir en vertu de son accord avec Biossill concernant odiparcil, y compris le calendrier, les prévisions et estimations concernant l'essai clinique de Phase 3 NATiv3 d'Inventiva avec le lanifibranor chez des patients atteints de la MASH, y compris la qualité des résultats de l'essai, sa conception, sa durée, son calendrier, ses coûts et son financement, la publication des données issues des essais cliniques, les informations, les enseignements et les impacts pouvant être tirés des essais cliniques, les bénéfices thérapeutiques potentiels du lanifibranor, les éventuelles demandes d'autorisation, les autorisations et la commercialisation, le portefeuille de produits et les plans de développement d'Inventiva, ainsi que les activités, attentes, projets, croissance et perspectives futures d'Inventiva. Certaines de ces déclarations, prévisions et estimations peuvent être reconnues par l'utilisation de mots tels que, sans limitation, « croit », « anticipe », « s'attend », « a l'intention », « planifie », « cherche », « estime », « peut », « sera », « pourrait », « devrait », « conçu », « espère », « cible », « potentiel », « opportunité », « possible », « vise », et « continue » et d'autres expressions similaires. Ces déclarations ne sont pas des faits historiques, mais plutôt des déclarations d'attentes futures et d'autres déclarations prospectives fondées sur les convictions de la direction. Ces déclarations reflètent les opinions et les hypothèses qui prévalent à la date des déclarations et impliquent des risques connus et inconnus ainsi que des incertitudes qui pourraient entraîner une différence matérielle entre les résultats futurs, les performances ou les événements futurs et ceux exprimés ou sous-entendus dans ces déclarations. Les événements réels sont difficiles à prévoir et peuvent dépendre de facteurs échappant au contrôle d'Inventiva. En ce qui concerne les produits candidats en cours, il n'existe aucune garantie que les résultats des essais cliniques seront disponibles dans les délais prévus, que les futurs essais cliniques seront lancés comme prévu, que les produits candidats recevront les autorisations réglementaires nécessaires ou que les étapes prévues par Inventiva ou ses partenaires seront atteintes dans les délais prévus, ou même qu'elles le seront. Les résultats futurs peuvent s'avérer matériellement différents des résultats, performances ou réalisations futurs anticipés, exprimés ou sous-entendus par ces déclarations, prévisions et estimations, en raison d'un certain nombre de facteurs, y compris le fait que les données intermédiaires ou celles issues de toute analyse intermédiaire d'essais cliniques en cours ne permettent pas de prédire les résultats futurs de ces essais, le fait que la recommandation du comité de surveillance des données (DMC) ne préjuge en rien d'une éventuelle autorisation de mise sur le marché, le fait qu'Inventiva ne puisse fournir aucune garantie quant aux répercussions de l'effet indésirable grave inattendu

suspecté (Suspected Unexpected Serious Adverse Reaction - SUSAR) sur le recrutement, ni quant à l'impact final sur les résultats ou le calendrier de l'essai NATiV3 ou sur les questions réglementaires connexes, qu'Inventiva est une société en phase clinique sans produits approuvés et sans revenus historiques de produits, qu'Inventiva a subi des pertes importantes depuis sa création, qu'Inventiva a un historique d'exploitation limité et qu'elle n'a jamais généré de revenus à partir de la vente de produits, Inventiva aura besoin de capitaux supplémentaires pour financer ses activités, faute de quoi elle pourrait être obligée de réduire, de retarder ou d'interrompre de manière significative un ou plusieurs de ses programmes de recherche ou de développement, ou être incapable d'étendre ses activités ou de tirer parti de ses opportunités commerciales, et pourrait ne pas être en mesure de poursuivre ses activités. Le succès futur d'Inventiva dépend de la capacité d'Inventiva à obtenir des financements, à conclure des transactions potentielles, et si, et dans quelle mesure, les instruments dilutifs émis par la Société peuvent être exercés et par quels porteurs, du bon déroulement du développement clinique, de l'approbation réglementaire et de la commercialisation ultérieure de son produit candidat lanifibranor, les études précliniques ou les essais cliniques antérieurs ne sont pas nécessairement prédictifs des résultats futurs et les résultats des essais cliniques d'Inventiva et de ses partenaires peuvent ne pas étayer les revendications d'Inventiva et de ses partenaires concernant les produits candidats, les attentes d'Inventiva concernant ses essais cliniques peuvent s'avérer erronées et les autorités réglementaires peuvent exiger des périodes d'attente supplémentaires et/ou des modifications supplémentaires des essais cliniques d'Inventiva, Les attentes d'Inventiva concernant le plan de développement clinique du lanifibranor pour le traitement de la MASH peuvent ne pas se réaliser et ne pas soutenir l'approbation d'une demande de nouveau médicament, la capacité d'Inventiva à mettre en œuvre ses capacités et sa stratégie de commercialisation, de marketing et de fabrication, la capacité d'Inventiva à coopérer avec succès avec ses partenaires existants ou à conclure de nouveaux partenariats, et à remplir ses obligations au titre de tout accord conclu dans le cadre de ces partenariats, les avantages de ses partenariats actuels et futurs sur le développement clinique, les autorisations réglementaires et, le cas échéant, la commercialisation de ses produits candidats, ainsi que la réalisation des étapes clés et le respect des délais prévus dans le cadre de ces partenariats, Inventiva et ses partenaires peuvent rencontrer des retards substantiels au-delà des attentes dans leurs essais cliniques ou ne pas démontrer la sécurité et l'efficacité à la satisfaction des autorités réglementaires applicables, la capacité d'Inventiva et de ses partenaires à recruter et à retenir les patients dans les études cliniques, Le recrutement et la fidélisation des patients dans les études cliniques est un processus long et coûteux qui pourrait être rendu plus difficile ou impossible par de multiples facteurs échappant au contrôle d'Inventiva et de ses partenaires, les produits candidats d'Inventiva peuvent provoquer des réactions indésirables ou avoir d'autres propriétés qui pourraient retarder ou empêcher leur approbation réglementaire, ou limiter leur potentiel commercial, Inventiva est confrontée à une concurrence importante et les activités d'Inventiva et de ses partenaires, ainsi que les études précliniques et les programmes et calendriers de développement clinique, pourraient être affectés de manière significative et négative par des modifications des lois et réglementations, des conditions défavorables dans son secteur, des événements géopolitiques, tels que le conflit entre la Russie et l'Ukraine et les sanctions associées et le conflit au Moyen-Orient et le risque associé d'un conflit plus important, les épidémies de santé, et les conditions macroéconomiques, y compris les changements des politiques commerciales internationales, l'inflation mondiale, les fluctuations des marchés financiers et du crédit, les droits de douane et autres barrières commerciales, les troubles politiques et les catastrophes naturelles, l'incertitude des marchés financiers et les perturbations des systèmes bancaires. Compte tenu de ces risques et incertitudes, aucune déclaration n'est faite quant à l'exactitude ou à la justesse de ces déclarations prévisionnelles, prévisions et estimations. En outre, les déclarations prospectives, les prévisions et les estimations ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse. Les lecteurs sont invités à ne pas accorder une confiance excessive à ces déclarations prospectives.

Veuillez vous référer au Document de Référence Universel pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 15 avril 2025, au rapport financier semestriel pour les six mois clos le 30 juin 2025, publié le 29 septembre 2025, au Rapport Annuel sur le Formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 déposé auprès de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») le 15 avril 2025 et au rapport semestriel pour les six mois clos le 30 juin 2026 sur le formulaire 6-K déposé auprès de la SEC le 15 octobre 2025 pour d'autres risques et incertitudes affectant Inventiva, y compris ceux décrits sous la rubrique « Facteurs de risques », et dans les futurs dépôts auprès de la SEC. D'autres risques et incertitudes dont Inventiva n'est pas actuellement consciente peuvent également affecter ses déclarations prospectives et peuvent faire en sorte que

les résultats réels et le calendrier des événements diffèrent matériellement de ceux anticipés. Toutes les informations contenues dans ce communiqué de presse sont à jour à la date du communiqué. Sauf obligation légale, Inventiva n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives mentionnées ci-dessus. Par conséquent, Inventiva n'accepte aucune responsabilité pour les conséquences découlant de l'utilisation de l'une des déclarations susmentionnées.